

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCAATION

25 avril 2023

DATE D'AFFICHAGE

25 avril 2023

Nombres de conseillers

en exercice : 15

présents : 11

votants : 15

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, MARDI 2 MAI A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

Etaient présents : Mme COUET, Mme LE DRÉAU, M. BARRIER, Mme DEMAYA, M. BELFORT, M. COLIN, Mme DESBOIS, M. FIMIEZ, Mme GUYON, Mme JODEAU-BELOTTI, M. JOUSSE

Absents excusés : M.OLLIVIER donne procuration à Mme Sylvie LE DRÉAU,
M. LECERF donne procuration à M. BARRIER,
M. DEGOULET donne procuration à Mme Martine COUET,
Mme EL KRIMI donne procuration à Mme Sandrine DEMAYA

Absent non excusé : Néant

Secrétaire de séance : Mme Lydia DESBOIS

1. Fixation du prix de vente du véhicule Iveco

Délibération DE01-02052023

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'une association souhaite acheter le véhicule IVECO immatriculé 1940 VR 72.

Ce véhicule a été immatriculé pour la première fois le 17/02/1999. Il ne passe plus au contrôle technique sans de nombreux frais à effectuer.

L'association TANA ECO domiciliée à Coulaines souhaite l'acheter dans l'état.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise Madame le Maire à vendre le véhicule IVECO au prix de **900,00 euros à l'association TANA ECO.**

Fait à Voivres-lès-le-Mans
Le 9 mai 2023

Le Maire
Martine COUET



La secrétaire de séance
Lydia DESBOIS